AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (21)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 5 décembre 1880

# Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 5 décembre 1880

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation1 p. (310r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 5 décembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50398

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>5 décembre 1880</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
Destinataire<u>Tisserant, Alexandre (1822-1896)</u>
Lieu de destinationInconnu

### **Description**

RésuméGodin se réjouit que Tisserant a recouvré la santé. Il l'informe que l'association du Familistère fonctionne normalement. Il s'étonne que son fils Émile ne se soit pas manifesté pour réclamer ce qu'il lui doit. Il lui indique qu'il n'a pas de nouvelles de l'affaire en cassation [l'affaire Boucher et Cie]. Il lui transmet les compliments de Marie Moret.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Sur le folio 311v, sont copiées la fin de la lettre de Godin à Alexandre Tisserant du 5 décembre 1880 et la lettre de Godin à monsieur Riche.

#### Mots-clés

Procédure (droit), Santé

Personnes citées

- Godin, Émile (1840-1888)
- Moret, Marie (1840-1908)
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Familistice

Cher Monsieur Bisserant,

Total lettre de 22 gle

est virire ice pandant que

l'itais à Paris.

Voies avons été peines

à apprendre que vous avies

été malade, es mons

rous réjouissans de vous

sante.

votre attachement

nous estation precieren.

... L'association o organiso.

les certificats se délissent, les intérêts vont être payés an convant on mois. lous marche done d'une façon normale. Le veul coté singuler de la setration, c'est qu'Enne ne donne plus signe de vie concernout re que je lui dois Ho ya la una silence calcule que doit lui etre necommande par ses Conseils. En pourdsvous comprendre le motif er aurie - rous